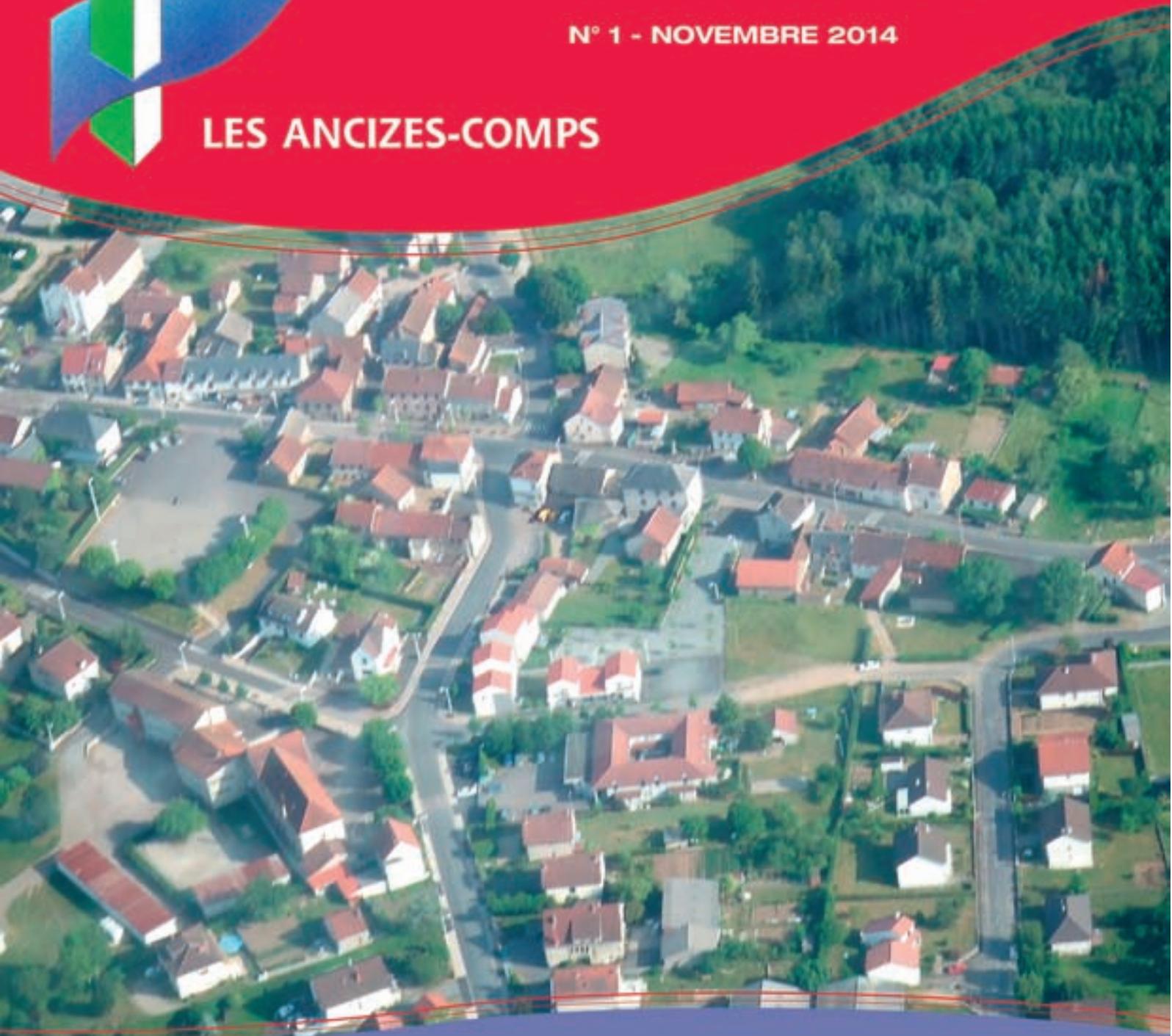




Bulletin municipal d'information

N° 1 - NOVEMBRE 2014

LES ANCIZES-COMPS



Commissions

PAGE 4-5



Repas des aînés

PAGE 14



Rythmes scolaires

PAGE 18

Le mot du maire



Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Lors des élections de mars dernier, les habitants de la commune ont souhaité un changement et ont fait le choix de porter notre liste Ensemble autrement aux responsabilités pendant les six années à venir. Je tiens à remercier les 547 électeurs qui nous ont apporté leurs suffrages. Nous serons à l'écoute de toutes les habitantes et de tous les habitants de la commune sans aucune distinction et nous avons conscience du chemin à parcourir durant ce mandat.

Dès l'élection passée, le nouveau Conseil municipal s'est mis à la tâche animé par le respect de l'intérêt général et guidé par la volonté de travailler utilement selon les attentes des concitoyens. Nous œuvrons à rendre agréable la vie au sein de notre commune en collaboration avec les agents municipaux dont je salue ici l'implication quotidienne, la proximité et le sens du service avec les habitants. Tous les domaines de la vie municipale sont concernés, que ce soient les travaux, la jeunesse, la vie associative,

l'environnement, la culture et bien d'autres sujets encore. Nous avons constitué les commissions nécessaires au bon fonctionnement de notre institution. Vous les découvrirez dans les pages suivantes.

Nous nous étions engagés à rencontrer les habitants de la commune en allant vers eux dans leurs villages ou leurs quartiers. Nous avons organisé six réunions auxquelles la population a vivement participé. Ce fut une opération importante et enrichissante. Etre à l'écoute de nos concitoyens, prendre en compte leurs aspirations mais aussi leurs propositions, sera un des objectifs de notre action pendant le mandat.

Afin d'assurer une continuité des projets communaux, un certain nombre de travaux sont en cours de réalisation avec, entre autres, les travaux du lotissement du bourg et la fin de la réhabilitation de l'école de Comps.

Plusieurs projets émergeront dans les années à venir dont le plus urgent et coûteux de la décennie à venir, sera la reprise de tout l'assainissement de la commune. La réparation des réseaux endommagés au fil des années, l'agrandissement de la lagune de Tournobert afin de supprimer la station du Chauffier devenue obsolète, seront des opérations majeures et permettront de prévoir l'avenir en matière de nouvelles constructions.

Notre satisfaction de cette rentrée scolaire 2014/2015 aura été l'ouverture d'une classe

à l'école. Notre rôle est de tout mettre en œuvre pour attirer de nouveaux habitants et des familles sur la commune.

Notre méthode est d'agir en concertation avec les entreprises, les commerçants, les artisans et plus largement les représentants du monde économique qui assurent une activité locale et permettent souvent la création et le maintien d'emplois. La municipalité est consciente de l'importance et de la qualité du tissu associatif sur la commune. Elle apportera son soutien aux bénévoles pour assurer le bon fonctionnement des associations. La création d'un nouveau comité des fêtes pour relancer des animations vient de se réaliser grâce à une équipe de jeunes volontaires bien ancrés dans notre territoire, nous les en remercions.

En cette année, nous avons célébré une date importante de l'histoire nationale, le 11 novembre 2014, centième anniversaire du début de la première guerre mondiale. Il est impératif de commémorer le souvenir douloureux de l'histoire.

Je termine ces quelques mots en associant mon équipe pour vous souhaiter une bonne lecture de ce premier bulletin de notre mandature, à la conception nouvelle, où nous avons souhaité balayer une part importante de notre vie locale de l'année qui s'achève afin de toujours mieux vous informer.

Didier Manuby

SOMMAIRE

Le Mot du Maire

Page 2

Les commissions

Pages 4 à 5

Le budget 2014

Pages 6 à 9

Cadre de vie, travaux

Pages 10 à 13

Nouveau CCAS

Page 14

Vie scolaire

Pages 18 à 19

Vie associative

Pages 20 à 25

Intercommunalité

Page 26

Etat Civil

Page 27

Agenda

Page 28

Jugement de l'inéligibilité de Marie-Thérèse Angelier

Avant l'élection, la liste « Ensemble autrement » conduite par M. Didier Manuby avait été alertée par la sous-préfecture sur un éventuel problème de candidature de Marie-Thérèse Angelier lié à son emploi au sein des services de Manzat Communauté. Suite à cette remarque, les membres de la liste avaient pris leurs dispositions en mettant en place une solution alternative : en cas d'invalidation de la candidature, les démarches administratives avaient été réalisées afin de remplacer Marie-Thérèse Angelier par une autre candidate.

Après le dépôt et l'analyse des candidatures, les services de l'Etat ont validé la liste et de ce fait, Marie-Thérèse Angelier pouvait se présenter et, à ce titre, souhaitait travailler activement pour notre Commune. A la suite de l'élection, Monsieur le Préfet a déposé un recours auprès du Tribunal Administratif avec un jugement prévu en date du jeudi 19 juin 2014. L'inéligibilité de Marie-Thérèse Angelier a été prononcée le 20 juin 2014 et notifiée en mairie le 25 juin 2014 par courrier.

Le Conseil municipal a pris acte de la décision du Tribunal Administratif et Valérie Empson, suivante de la liste, a donc été élue Conseillère municipale.

Qui sont les représentants de la commune dans les différents syndicats et organismes

SIRB Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique de la Retenue des FADES - BESSERVE : titulaires Jérôme BARBARIN et José DE JESUS

SICTOM PONTAUMUR-PONTGIBAUD: titulaires Laurent MAZERON et Fernand ANTUNES

SIAEP Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des communes de SIOULE ET MORGE: titulaires Laurent MAZERON et Fernand ANTUNES , suppléante Raquel FERREIRA

SMADC Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des COMBRILLES titulaire Didier MANUBY , suppléante Isabelle MEGE

EPF-SMAF Etablissement Public Foncier-Syndicat Mixte d'Aménagement Foncier : titulaire Didier MANUBY , suppléante Hélène COURTADON

SIEG Syndicat Intercommunal d'Energie de PONTGIBAUD: titulaire Michel CHAPTARD , suppléant Thierry MEUNIER

CCAS Membres du Centre Communal d'Action Sociale: Hélène COURTADON , Michel CHAPTARD , Corine LOBJOIS, Alexis ROSSIGNOL, Mounia BOUCETTA
Conseil d'Administration (C A) du Collège des ANCIZES/ST GEORGES: titulaire Isabelle MEGE , suppléant Alexis ROSSIGNOL

ORACLE Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Echanges: titulaire Isabelle MEGE

Mission Locale RIOM-LIMAGNE-COMBRILLES: titulaire Hélène COURTADON , suppléante Corine LOBJOIS

FLAJ Fonds Local d'Aide aux Jeunes : titulaire Corine LOBJOIS , suppléante Hélène COURTADON

Membres de la commission d'appel d'offres et de délégation des services publics: Le Maire et les titulaires : Jérôme BARBARIN , Annie GARRACHON , Thierry MEUNIER , les suppléants : Raquel FERREIRA , Michel CHAPTARD , José DE JESUS

Le Conseil Municipal suite aux élections du 23 mars 2014



*De gauche à droite (*)*

au 1 er rang: Michel Chaptard, Didier Manuby, Annie Garrachon, Laurence Alvès, Pascal Estier, José De Jésus, Jacqueline Lonchambon

Au 2 nd rang: Jérôme Barbarin, Raquel Ferreira, Yannick Berthier, Isabelle Mège, Laurent Mazon, Alexis Rossignol, Mounia Boucetta, Hélène Courtadon, Fernand Antunès, Valérie Empson

*(*) Absents sur la photo: Thierry Meunier, Corine Lobjois*

Les six commissions de travail

Le Maire est membre de droit de toutes les commissions

COMMISSION 1

Didier Manuby (Maire)

Finances, économie, budget,
gestion communale,
intercommunalité, projets

Membres: tous les Conseillers municipaux

COMMISSION 2

Isabelle MÈGE (adjointe)

Jeunesse, écoles, collège, culture,
information et communication



Alexis
Rossignol



Isabelle
Mège



Raquel
Ferreira



José
De Jésus



Mounia
Boucetta



Valérie
Empson

NB *

COMMISSION 3

Michel CHAPTARD (adjoint)

Travaux, voirie, bâtiments, réseaux,
chemins, cadre de vie



Laurent
Mazon



Michel
Chaptard



Thierry
Meunier



José
De Jésus



Annie
Garrachon



Fernand
Antunès

NB *

Composition du Conseil municipal

Didier Manuby Maire,

Isabelle Mège 1ère adjointe

Michel Chaptard 2ième adjoint

Hélène Courtadon 3ième adjointe

Laurent Mazon 4ième adjoint

Corine Lobjois, 5ième adjointe

Les Conseillers municipaux:

Alexis Rossignol, Raquel Ferreira,

Thierry Meunier, José De Jésus,

Annie Garrachon, Fernand Antunès,

Mounia Boucetta, Jérôme Barbarin,

Valérie Empson

Jacqueline Lonchambon, Yannick Berthier,

Laurence Alvès, Pascal Estier

NB * : Lors de la constitution de cette commission à la réunion du Conseil municipal du 30 mars 2014, les élus de la liste minoritaire n'ont pas souhaité en faire partie.

COMMISSION 4

Hélène COURTADON (adjointe)

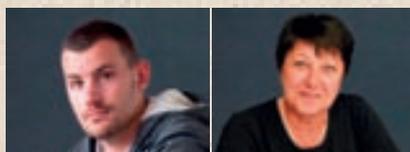
Solidarité, affaires sociales, CCAS



Michel
Chaptard

Hélène
Courtadon

Isabelle
Mège



Alexis
Rossignol

Corine
Lobjois

NB *

COMMISSION 5

Laurent MAZERON (adjoint)

Equipe technique communale, eau,
Assainissement, environnement, agriculture,
PLU, Site de Fougères, Ordures Ménagères



Raquel
Ferreira

Laurent
Mazon

Annie
Garrachon



Fernand
Antunès

Valérie
Empson

Yannick
Berthier

COMMISSION 6

Corine LOBJOIS (adjointe)

Associations, tourisme, commerces,
animations, camping, comité de jumelage



Alexis
Rossignol

Corine
Lobjois

José
De Jésus



Mounia
Boucetta

Jérôme
Barbarin

Valérie
Empson

NB *

Quel fonctionnement pour Les commissions de travail du Conseil municipal ?

Le Conseil municipal se réunit en moyenne une fois par mois en séance publique à la salle du Conseil située au premier étage de l'école publique élémentaire.

Le Maire et les adjoints sont responsables de leurs commissions qui sont constituées par thèmes. Le Maire est membre de droit de toutes les commissions. Elles sont au nombre de six. Chaque commission se réunit régulièrement en fonction des dossiers à traiter. Les adjoints mais aussi les conseillers municipaux peuvent rendre compte de l'avancée des travaux menés au cours des réunions de Conseil municipal.

Le Maire et les adjoints reçoivent
sur rendez-vous en mairie.



LE BUDGET D'UNE COMMUNE

Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire, qu'il réalise en collaboration avec les adjoints, les Conseillers municipaux et les différents services de la commune. Après avoir débattu des grandes orientations budgétaires, le budget est adopté lors d'une session du Conseil municipal. Ce budget prévoit l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune pour l'année civile. Il peut être ajusté en cours d'exercice par une ou plusieurs décisions modificatives. Pour l'année 2014, le budget a été adopté par le précédent Conseil municipal.

La loi fait obligation aux collectivités d'établir un budget équilibré entre recettes et dépenses.

Le budget comprend deux sections :

la section de fonctionnement

la section d'investissement



QUE TROUVE-T-ON DANS LE BUDGET COMMUNAL?

Le budget 2014 s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de **1 664 268,00 €**.

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement regroupent principalement les charges à caractère général: ce sont les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services communaux. Ce sont des dépenses qui reviennent chaque année.

- ♦ Eau, électricité, gaz, carburants, denrées pour restaurant scolaire, fournitures administratives, fournitures scolaires pour les écoles, techniques, fournitures diverses...
- ♦ Les prestations externes : frais généraux (téléphone, assurance, maintenance...) et les prestations confiées par la commune à des entreprises, coût des intervenants dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires
- ♦ Les salaires et charges du personnel
- ♦ Les indemnités des élus
- ♦ La cotisation au service départemental d'incendie et de secours
- ♦ Les subventions versées aux associations et partenaires
- ♦ Les intérêts de la dette

Les dépenses de fonctionnement sont financées par des recettes propres et régulières (impôts et dotations en majorité). Une collectivité locale ne peut souscrire un emprunt pour financer ses dépenses courantes.

Les recettes de fonctionnement regroupent principalement :

- ♦ Les produits fiscaux directs ou indirects (taxe d'habitation, taxe foncière, droits sur les transactions immobilières...)
- ♦ Les dotations versées par l'État et les subventions reçues d'autres collectivités publiques
- ♦ Les produits des services et du domaine (repas restauration scolaire, locations immobilières...)

La section d'investissement :

Elle regroupe les opérations qui apportent une modification du patrimoine (achats de matériels durables, construction ou aménagements, travaux d'infrastructure, remboursement en capital des emprunts...).

Les investissements sont l'expression du développement d'une commune.

Sans investissement, pas de dynamisme, et, sans dynamisme, une ville, un village ne sont plus attractifs. En améliorant le service rendu au public, la municipalité joue pleinement et activement son rôle de collectivité locale.

La section d'investissement se compose d'opérations affectant le patrimoine de la collectivité.

Les dépenses d'investissement comprennent principalement :

- ♦ Les acquisitions immobilières et acquisitions de matériel, mobilier, logiciels...
- ♦ Les travaux d'entretien dans les bâtiments scolaires, équipements sportifs, culturels, associatifs et les espaces publics (travaux d'aménagement du cadre de vie, voirie, éclairage public, petit patrimoine, espaces verts...)
- ♦ Le remboursement en capital de la dette

Les dépenses d'investissement sont financées principalement par :

- ♦ Des subventions reçues de l'Etat et/ou d'autres collectivités publiques (Département, Région, Europe)
- ♦ L'emprunt
- ♦ Les cessions immobilières



Vote des taxes 2014 pour le Budget 2014

Le précédent Conseil municipal a décidé en séance du 28 février 2014 lors du vote des taux communaux pour l'année 2014 d'augmenter de **1%** les taxes suivantes générant de nouvelles rentrées fiscales nécessaires au financement des investissements futurs.

| Taux en % | Taux commune Les Ancizes-Comps 2014 |
|--------------------------|---|
| Taxe d'habitation | 8,31 (+1%) |
| Taxe foncière (bâti) | 5,55 (+1%) |
| Taxe foncière (non bâti) | 18,99 (+1%) |

Baisse des indemnités des nouveaux élus

Lors du Conseil municipal du 10 avril 2014, le vote des indemnités du Maire et des adjoints a eu lieu. Le montant maximum de l'indemnité mensuelle possible pour le Maire et les adjoints pour une commune est calculé en fonction du nombre d'habitants, d'un pourcentage et sur la base d'un indice *.

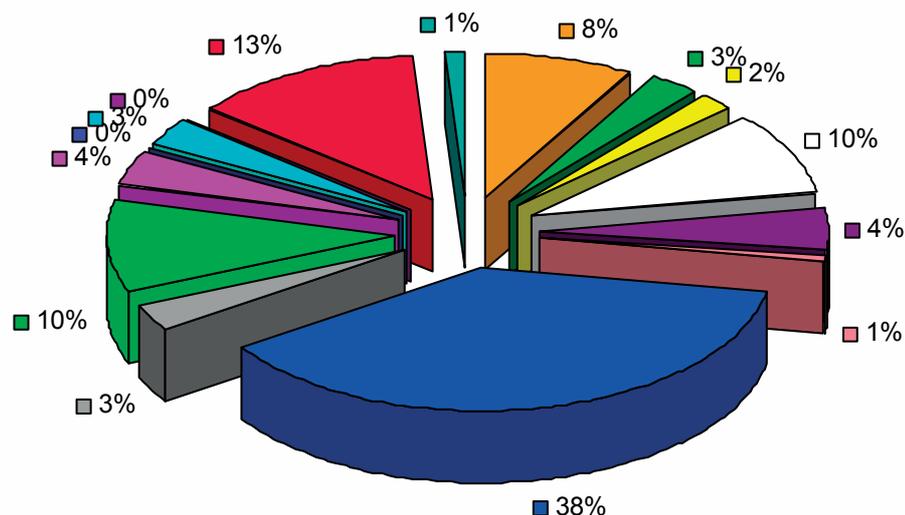
L'indemnité maximum autorisée est de 43% pour le maire et 16,5% pour les adjoints (lors du mandat de 2008-2014, les pourcentages étaient fixés à 43% pour le maire et 13,5% pour les adjoints). Les nouveaux élus décident de baisser les indemnités à partir du 30 mars 2014 à 38 % pour le maire soit une baisse de 5% portant l'indemnité à 1444,56 euros brut soit 1164,09 euros net après retenue des cotisations obligatoires et à 12,5% pour les adjoints soit une baisse de 1% portant l'indemnité à 475,18 euros brut soit 425,10 euros net. **Cette baisse représente une économie substantielle sur le budget communal de l'ordre de 4562 euros brut par année de mandat.**

* indice 1015 de la fonction publique correspondant à un montant de 3801,47 euros brut s

Budget - Finances 2014

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2014

- Eau, electricité, énergie
- Entretien bâtiments, voiries et réseaux
- Entretien et réparation matériels
- Autres achats et fournitures
- Autres charges à caractère général
- Impôts et taxes
- Charges de personnel
- Subventions associations et ccas
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières (intérêt d'emprunt)
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Atténuation de produits
- Virement section d'investissement
- Dotation aux amortissements



| Dépenses de fonctionnement 2014 | | | |
|---|--------------------------|-------------|--|
| | Budget Prévisionnel 2014 | En % | |
| Eau, électricité, énergie | 140 000,00 € | 8% | |
| Entretien bâtiments, voiries et réseaux | 43 000,00 € | 3% | |
| Entretien et réparation matériels | 35 000,00 € | 2% | |
| Autres achats et fournitures | 158 500,00 € | 9% | |
| Autres charges à caractère général | 71 100,00 € | 4% | |
| Impôts et taxes | 12 800,00 € | 1% | |
| Charges de personnel | 628 400,00 € | 38% | |
| Subventions associations et ccas | 52 500,00 € | 3% | |
| Autres charges de gestion courante | 171 100,00 € | 10% | |
| Charges financières (intérêt d'emprunt) | 66 000,00 € | 4% | |
| Charges exceptionnelles | 1 000,00 € | 0% | |
| Dépenses imprévues | 47 200,00 € | 3% | |
| Atténuation de produits | 1 000,00 € | 0% | |
| Virement section d'investissement | 220 000,00 € | 13% | |
| Dotation aux amortissements | 16 668,00 € | 1% | |
| Total | 1 664 268,00 € | 100% | |

Les recettes pour l'année 2014

■ Excédent antérieur de fonctionnement reporté 2013

■ Atténuation des charges

■ Impôts et taxes (foncier bâti, non bâti, habitation et professionnelle)

■ Attribution de compensation

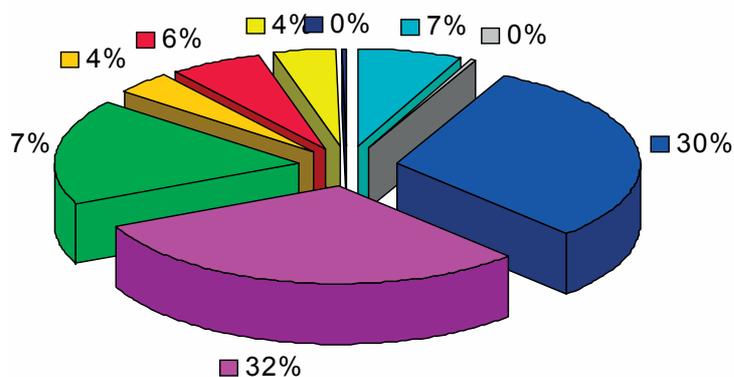
■ Dotations et participations (Etat et Département)

■ Produits divers (cantine, camping, etc)

■ Autres produits de gestion (loyers et ventes)

■ Transferts entre sections

■ Produits exceptionnels



| Recettes 2014 | | |
|---|--------------------------|-------------|
| | Budget Prévisionnel 2014 | En % |
| Excédent antérieur de fonctionnement reporté 2013 | 116 385,00 € | 7% |
| Atténuation des charges | 6 000,00 € | 0% |
| Impôts et taxes (foncier bâti, non bâti, habitation et professionnelle) | 506 473,00 € | 30% |
| Attribution de compensation | 509 485,00 € | 32 % |
| Dotations et participations (Etat et Département) | 288 771,00 € | 17% |
| Produits divers (cantine, camping, etc) | 60 500,00 € | 4% |
| Autres produits de gestion (loyers et ventes) | 102 654,00 € | 6% |
| Transferts entre sections | 70 000,00 € | 4% |
| Produits exceptionnels | 4 000,00 € | 0% |
| Total | 1 664 268,00 € | 100% |

Espace vert et Fleurissement

Une des premières choses que l'on remarque dans notre commune, ce sont les fleurs qui ornent les rues et le centre bourg avec une volonté de réaliser des aménagements fleuris qui permettent de dessiner tout au long des saisons un cœur de village plus convivial et accueillant. La commune avait reçu en 2009 le prix d'encouragement au concours des villes et villages fleuris. Les dernières réalisations ont été faites dans un souci de développement durable et économe en ressources. Il s'agit d'un long et patient travail que le personnel communal en charge des espaces verts, réalise avec enthousiasme et patience.

Quelques chiffres !

Ce sont environ 2000 plants de fleurs pour une saison dont un certain nombre sont conservés en serre d'une année à l'autre, 17 hectares d'espaces verts à tondre et entretenir!

ESPACES VERTS ET DEVELOPPEMENT DURABLE C'EST QUOI ?

C'est avant tout tenir compte des ressources limitées de notre planète pour des espace verts et un fleurissement dans le respect de l'environnement. Limiter les arrosages : Planter davantage de vivaces et fleurs de nos régions, moins gourmandes en eau.



Pour cela, réduire progressivement l'utilisation des fleurs annuelles, bien pailler les parterres, éviter les jardinières et planter en pleine terre plutôt

que dans des contenants, sont des solutions. Limiter les tontes et préserver les espaces naturels : si la tonte va de soi dans les pelouses communales, elle ne doit pas être systématique sur l'ensemble de la commune. Là où les tontes sont espacées, la nature reprend ses droits, la faune et la



flore se régénèrent naturellement et la biodiversité est préservée.

La Formation certiphyto

La commune des Ancizes s'est engagée à éliminer les produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts. Notre personnel technique a reçu une formation spécifique.



Cette nouvelle gestion des espaces verts nécessite d'accepter la végétation spontanée, laisser l'herbe se développer, les pissenlits sur certaines pelouses, etc.

L'entretien de la ville se différencie selon les espaces. Des solutions en terme d'achat de matériel type brûleur thermique, ou à la vapeur sont à l'étude.

Et moi, que puis-je faire ?

Les alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires sont variées et peuvent être pratiquées par tous. Voici quelques exemples concrets :

tondre moins court le gazon, laisser de la place aux zones plantées en prairies ou non fauchées, choisir des espèces de fleur locales, souvent plus résistantes car adaptées au climat, utiliser du paillage au pied des arbustes et des plantes en massif, afin de limiter la pousse des herbes folles, effectuer un désherbage mécanique avec un couteau, une binette ou un sarclou, s'équiper en matériel de désherbage thermique si nécessaire, recourir à des moyens de lutte biologique, comme le purin d'orties, la bouillie bordelaise, etc. Retourner les résidus de produits chimiques entamés ou périmés dans les déchetteries.



Petit terrain de rugby

Un nouvel équipement a vu le jour sur le site du stade municipal à l'emplacement du mur de tennis. Ce mur était devenu vieillissant et en très mauvais état. Il a donc été démoli et un nouveau terrain de rugby destiné à l'entraînement des juniors, de l'école de rugby DROP63 a vu le jour. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Monteil pour un coût de 30 762 € TTC.

Au printemps 2014, la problématique de l'engazonnement de ce petit terrain s'est posée.

Des devis ont été réalisés auprès des professionnels.

Les coûts se sont avérés très élevés et bien trop onéreux pour notre commune.

Aussi, une solution intermédiaire a été étudiée et retenue : les employés municipaux ont engazonné le nouveau terrain.

La qualité du travail réalisé sur ce terrain témoigne une nouvelle fois des solides compétences de notre équipe technique municipale sérieuse et toujours volontaire.



Voirie

L'entretien de nos rues et la rénovation de notre voirie communale sont des axes importants de l'amélioration de notre cadre de vie au sein de la Commune. Mené en partenariat avec Manzat Communauté et les services du Conseil Général, la commission « Travaux, voirie » a bâti un programme pour le second semestre 2014 selon un échancier établi. Les travaux étant nombreux, et le coût élevé, nous sommes contraints de travailler par priorité en considérant les rues, les routes et endroits les plus dégradés. Le budget qui a été alloué par Manzat Communauté est de 73.000 €.

Les réalisations durant ces derniers mois ont concernés les secteurs suivants:

**Chemin de Comps, Tournobert, entrée de Comps
Farges, Fontelun, Le Chauffier, Le Boucheix,**



Travaux de voirie à Tournobert

Une économie substantielle de plusieurs milliers d'euros a ainsi pu être réalisée. Le terrain est mis en service dès cette saison et offre ainsi un espace d'entraînement supplémentaire pour les jeunes de l'école de Rugby.



Engazonnement du petit terrain de rugby



Bordures à l'entrée du village de Comps

Ecole de Comps



L'ancienne école de Comps : un bâtiment rénové

La rénovation de l'ancienne école de Comps s'achève enfin après de longs mois de travaux qui avait démarré en juillet 2013. Cette opération d'un coût relativement élevé par l'ajout de nombreux avenants au fil de l'avancement du projet, donne au bâtiment un beau cachet. La capacité d'accueil de la salle de réunion reste de quarante personnes mais de nouveaux équipements modernes ont été installés. Ces travaux ont fait l'objet de l'octroi de subventions.

Le montant alloué pour la Dotation d'Equipe-ment des Territoires Ruraux est de 75 900 €. Le Fond d'Intervention Communal avait permis d'obtenir 86 628 €.

Le montant total des travaux réalisés par les entreprises s'élève à 418 665 € TTC.

Une partie importante des travaux a été réali-sée grâce à un emprunt contracté en novem-bre 2013 et de l'autofinancement.

Nouveau lotissement

Situé dans le prolongement de la nouvelle Maison de La Musique, dans la zone du bourg sud, un nouveau lotissement de type maison individuelle est en cours d'aménagement. Baptisé « Les Frênes », il comprendra 7 lots d'environ 850 m² et un lot de 1200 m² destiné probablement à du logement de type collectif.

Les travaux d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées) ont eu lieu pour un montant total de 84 825 € HT.

A ces coûts, se rajouteront ceux des travaux de voirie qui sont en cours.

Le permis de lotir a été accepté, les parcelles pourront être délimitées et piquetées. Le lancement de la mise en vente des lots devrait intervenir au cours du 1^{er} semestre 2015.



Lotissement « Les Frênes » en cours de viabilisation

Eclairage public

De récents travaux d'éclairage public ont été entamés sur certains secteurs où le besoin devenait urgent suite aux nouvelles constructions. Il s'agit souvent d'implantation de nouveaux candélabres ou d'une remise aux normes actuelles.

En dépit de la prise en charge de 50 % des travaux HT par le SIEG, ces travaux représentent un coût non négligeable pour la commune et les administrés. Une programmation des travaux dans le temps est nécessaire afin de lisser les dépenses sur plusieurs années.

A l'avenir et comme dans beaucoup d'autres communes, il sera impératif d'engager une réflexion et de mener des actions en faveur des économies d'énergie en matière d'éclairage public.

Pour information, les dépenses annuelles en fourniture d'électricité pour l'éclairage public représente un budget annuel situé entre 45 000 € et 50 000 €.



Assainissement

L'état de notre réseau d'assainissement et de nos stations d'épuration a nécessité une étude qui avait été demandée par l'ancienne municipalité. Le cabinet CE2A avait été chargé d'effectuer ce diagnostic démarré fin 2013 jusqu'au printemps 2014. Des tests sur les fuites de réseau et de branchements ont donc été réalisés. Un rapport final émis début juin 2014 a mis en avant des problèmes d'écrasements de tuyaux. Il ressort également un problème majeur récurrent d'arrivées d'eaux dites « claires » dans les stations d'épurations, ce sont des eaux parasites qui sont néfastes au fonctionnement optimal des stations. Un des objectifs de cette étude a été de quantifier les débits de ces eaux qui s'avèrent proches des 70%.

L'objectif en matière d'assainissement durant la prochaine décennie va être de reprendre et de réparer les réseaux unitaires et séparatifs dans un premier temps en supprimant les fuites et moderniser les stations dans un second temps.

Les travaux à réaliser seront lourds et coûteux. Le montant total des travaux sera de 2 150 000 € à échelonner sur les années 2015, 2016, 2018, 2020, 2022. Le programme prévoit 5 tranches: 3 tranches fermes et 2 conditionnelles. Les deux premières tranches concerneront la réfection des réseaux pour des montants d'environ 200 000 euros HT par tranche, la troisième tranche concernera la construction de la nouvelle station d'épuration du Bourg pour 1 300 000 euros HT. Les deux dernières tranches conditionnelles seront de l'ordre de 200 000 euros HT. Les travaux de ces tranches seront subvention-

Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme PLU arrêté en janvier 2014 et refusé par les services de l'Etat est un dossier complexe et fastidieux. Le Conseil Municipal s'est engagé à la reprise de l'étude et opte pour le choix d'un nouveau cabinet « Réalités », l'ancien étant en inactivité. Le temps moyen nécessaire pour finaliser le dossier est estimé entre un an voir dix-huit mois. Un groupe de travail spécifique a été créé et une première réunion de prise de contact avec le cabinet « Réalités » a eu lieu. D'autres suivront au rythme d'une par mois voire plus. Les pistes d'action seront basées sur une révision du zonage, un ajustement du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et une meilleure prise en compte du volet agricole. L'objectif étant bien établi: être en adéquation avec le SCOT des Combrailles et le Grenelle de l'Environnement et la loi ALUR de mars 2014 qui imposent une maîtrise de la consommation de l'espace foncier. Il est préconisé de lutter contre l'étalement urbain et de concentrer l'habitat dans le Bourg. Notre commune est historiquement urbanisée en longueur mais avec une couverture en assainissement collectif supérieure à 90%. A ce titre, elle mérite une approche particulière. A noter que les PLU ont, aujourd'hui, des durées de vie proches des dix ans qui sont donc bien inférieures à celles des POS et permettent ainsi de nouvelles perspectives.

Travaux de signalétique au sol

Fin septembre 2014, les automobilistes et piétons auront pu constater que les agents communaux ont réalisé un gros travail de réfection du marquage au sol sur notre réseau de routes et voies communales. Les bandes STOP, les Cédez le passage, les passages piétons ont été repeints. Les agents utilisent des outils spécifiques: pistolets, pochoirs, peintures adaptées pour réaliser ce type de travaux. Ce chantier représente un travail conséquent et minutieux et permet d'assurer la sécurité pour tous au sein de notre commune.

nés par le Conseil Général pour environ 25 % et par l'Agence de l'Eau du bassin Loire-Bretagne pour 35 %. Le coût final supporté par la commune serait de l'ordre de 900 000 €. Un appel d'offre a été lancé pour le choix d'un cabinet d'études pour la mission de maîtrise d'œuvre des travaux et les demandes de subventions. La commission Appel d'Offres chargée d'ouvrir les plis, après étude, a retenu le cabinet SOMIVAL qui présente la meilleure offre et la plus complète, avec une bonne connaissance des équipements communaux pour un coût de 78 939 € HT.

Le cabinet a commencé son travail dès le mois de septembre afin de prétendre aux subventions le plus rapidement possible.



Passage caméra pour test

Des visites de repérage en vue des futurs chantiers ont commencé et peuvent donner lieu à un passage chez les particuliers. Les premiers travaux pourraient démarrer début 2015.



Renouvellement du CCAS

Un nouveau CCAS est installé. Il est composé de 5 membres élus et 5 membres nommés.

Les membres élus sont: Monsieur Michel Chaptard, Madame Hélène Courtadon, Madame Corine Lobjois, Monsieur Alexis Rossignol, Madame Mounia Boucetta.

Les membres nommés sont: Madame Marie-Thérèse Angelier, Madame Dominique Garrachon, Madame Isabelle Lopes, Madame Jacqueline Mazon, Madame Isabelle Thauvin.

Le CCAS a pour objectif d'assurer une veille sociale dynamique auprès de différentes populations de tous âges.

Le CCAS organise le repas des aînés et la distribution de paniers gourmands pour celles et ceux qui ne peuvent se rendre à ce repas. Un gâteau avec un petit présent sont offerts aux résidents de l'EHPAD.

Le CCAS souhaite développer de nouvelles actions en direction des personnes fragiles, des personnes en situation de handicap.

Repas des aînés

Cette année, le repas des aînés offert par le CCAS s'est déroulé le dimanche 18 mai 2014 au Foyer Rural. Nombreux étaient les habitants de plus de 70 ans à avoir répondu à l'invitation du CCAS pour ce banquet qui représente pour tous une précieuse occasion d'échanges et de partage.

Plus de 150 présents en comptant les invités, le Maire, les adjoints et membres de la commission 4 qui s'étaient joints au repas pour accompagner ce moment important animé en chanson et guitare par Erik Scornet. Les invités ont dégusté un bon menu avec des mets concoctés et servis par un traiteur local et son équipe.



Repas au Foyer Rural - 18 mai 2014

Pendant ce repas, les doyens étaient mis à l'honneur. **Madame Odette Bousset, Madame Yvonne Chomilier** (absente ce jour), **Monsieur Jean Dugourd, Monsieur José Gregorio**, recevaient des mains du Maire et des conseillers un petit présent. **Madame Odette Bousset** entonnait une chanson, un beau témoignage de la vivacité d'une dame presque centenaire que nous tenons à saluer et féliciter avec fierté! L'après-midi se clôturait par des pas de danses dans une ambiance conviviale et amicale.

Lettre d'informations municipales des Ancizes-Comps

Directeur de publication : Didier Manuby, Conception et rédaction :

Isabelle Mège, Alexis Rossignol Photos: mairie des Ancizes-Comps, Isabelle Mège, Isabelle Gellet, associations

Impression : Porçu - Tirage : 900 exemplaires



Impression sur papier issu des forêts gérées durablement

Dépôt légal : novembre 2014

Bulletin municipal gratuit, distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune * Exemplaires disponibles en mairie



Nos doyens à l'honneur!

L'actualité du Comité FNACA

Le 1er novembre 2014, il y aura 60 ans que les opérations de maintien de l'ordre débutaient en Algérie. L'état de guerre fut reconnu en 1999. Environ 24 000 militaires furent tués au cours des années qui suivirent, en majorité des jeunes appelés du contingent avec tous les blessés, les malades revenus avec des séquelles et toutes les victimes civiles de ce conflit.

Pour ne pas oublier, chaque Commune de France a inauguré une rue, un square, un monument, un espace, une plaque rappelant le

« 19 mars 1962, Cessez le Feu en Algérie »

En ce qui concerne Les Ancizes-Comps, nous avons en accord avec la municipalité, fait apposer deux plaques aux deux monuments, frais pris en charge par la mairie. **Monsieur Alain Néri Sénateur**, Rapporteur au Sénat de la loi officialisant la date du « 19 mars 1962 » est venu en novembre dernier procéder à l'inauguration.

Après ce bref rappel, un petit commentaire sur le fonctionnement de notre Comité associé aux autres comités des Combrailles:

A la FNACA des Ancizes-Comps, nous sommes les représentants de tous les anciens combattants par notre présence. Nous assumons et assurons avec nos portes drapeaux les cérémonies traditionnelles: 19 mars 1962 AFN, 8 mai guerre 39-45, 14 juillet, 11 novembre La Grande Guerre 14-18. Nous sommes, par la force des événements qui se sont succédés, solidaires des citoyens de nos communes qui, pour beaucoup, ne sont pas revenus. Cette année, nous inaugurons le Centenaire 1914. Nous nous rendons chaque année avec nos drapeaux aux stèles édifiées à la mémoire des victimes du nazisme:

Les Maisons rouges (Saint-Ours-Les Roches), Lespinasse (Pulverières), La Bessède (Manzat), Route de Châteauneuf Les Bains (Saint-Angel). C'est une importante partie de nos activités et de notre raison d'être associative.

Pour conserver le contact avec chacun, nous nous réunissons une fois par mois pour organiser le programme de l'année avec un côté festif: thés dansants, voyages, repas inter-comités. Nous avançons dans l'âge, c'est un constat incontournable et le fait de se voir souvent renforce l'amitié. Mesdames nos amies veuves de nos camarades disparus nous ont rejoints par leur adhésion au Comité, nous sommes une grande famille solidaire.

*Propos recueillis auprès de **Robert Labonne***

Président de la FNACA



Rencontres avec les habitants



5ième rencontre au Foyer Rural le 3/10/2014

Les élus remercient tous les participants pour leur mobilisation et leur intérêt marqué pour la vie citoyenne.

Depuis fin juin 2014, les élus ont organisé une série de six rencontres avec les habitants des villages et des différents quartiers de notre commune. Ces réunions avaient été annoncées au cours de la campagne municipale de la liste majoritaire « Ensemble autrement », l'objectif étant de faire un point sur les dossiers communaux en cours et d'instaurer un dialogue participatif. Le Maire, ses adjoints et ses conseillers s'attachent à présenter le travail effectué par les commissions depuis six mois d'exercice du nouveau Conseil municipal. Cette démarche participative valorise le débat au cours duquel émergent parfois de nouveaux points de vue, des besoins mal identifiés. Ainsi, on peut noter que les préoccupations individuelles ou collectives convergent souvent vers des thématiques locales voir générales: sécurité et vitesse sur la voie publique, aménagement du Bourg, assainissement, embellissement de la Commune. Un véritable état des lieux et une meilleure identification des besoins découlent de ces réunions.

Les élus prennent note des questions posées et établiront un échéancier pour la durée du mandat concernant le traitement des nombreuses demandes en regard des priorités et des contraintes budgétaires communales.

Passation de commandement au Centre de Secours

Le Centre de Secours des Ancizes regroupe une quarantaine de pompiers hommes et femmes des communes des Ancizes, Saint Georges-de-Mons, Chapdes-Beaufort et Queuille.

Courant avril, en présence du premier vice-président du conseil d'administration de Service Département d'Incendie et de Secours (SDIS), des conseillers généraux de Manzat et Pontgibaud, des maires des différentes communes concernées, du directeur départemental adjoint du SDIS, des familles de sapeurs-pompiers, des élus et habitants des Ancizes et communes environnantes, la cérémonie de passation de commandement s'est déroulée pour officialiser la prise de fonction du **capitaine LAMYRAND Joël**, en place depuis le début d'année, en remplacement du **capitaine ALVES Jean-Philippe**.



Après une dizaine d'années à la tête du Centre,

le **capitaine ALVES** laisse son poste de chef mais reste sapeur-pompier et adjoint au chef de compagnie. Le **capitaine LAMYRAND**, après huit ans en tant qu'adjoint, prend le commandement du Centre.

Il sera épaulé par le **lieutenant FRANCISCO Alvaro** pour organiser et maintenir une qualité d'intervention, malgré les contraintes et les effectifs en régression par manque de volontaires.

Lors de la commémoration du 14 juillet 2014, plusieurs jeunes sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur et se sont vus remettre leur médaille de récompense pour leurs bons résultats

sportifs au niveau départemental.

Cette section de 8 jeunes, entraînée au sport par le **caporal-chef CARVALHO Nelson**, s'est distinguée avec une première place au grimpe de corde pour **Mlle DOAT Alexie** et une seconde place pour **Mlle BRUGIERE Alexe**. Une honorable seconde place au 100 mètres a également été obtenue par **Mlle LEMARCIS Sarah**.

Félicitations à tous ces jeunes qui, à partir de 13 ans, tous les samedis passent leur matinée au Centre pour apprendre le métier de sapeurs-pompiers volontaire.

L'investissement chez les pompiers est une lourde charge à assumer, et notamment dans la durée.

Le capitaine **ALVES Jean-Philippe** s'est vu décerner la médaille d'honneur Or pour ses 30 années passées au sein du corps des sapeurs-pompiers. Une telle longévité est à souligner car elle a tendance à se faire rare.

Nous ne pouvons que remercier tous ceux qui prennent du temps sur leurs loisirs et leur famille pour venir en aide courageusement aux différentes sollicitations de chacun de nous !

Concours Maisons fleuries

Comme de coutume, la municipalité des Ancizes, organise le concours des Maisons Fleuries. Ce concours récompense les actions menées par les particuliers en faveur de l'embellissement et du fleurissement du cadre de vie. Bégonias, géraniums, pétunias, fleurs et arbustes divers composent de magnifiques tableaux fleuris et arborés, agréables à regarder, au gré de l'imagination et de la créativité des lauréats. Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier les particuliers de notre commune (qu'ils soient lauréats ou non à ce concours) en matière d'embellissement floral et végétal de leur propre habitat. Ils offrent ainsi des maisons agréables à regarder pour la population locale, les promeneurs et touristes durant le printemps et la période estivale.

Que cherche à apprécier le jury des Maisons Fleuries ? Le jury s'intéresse aux efforts d'embellissement du cadre de vie des particuliers inscrits au concours des Maisons Fleuries en tenant compte bien entendu de la date de passage et des conditions climatiques. Le jury n'est pas autorisé à pénétrer dans les propriétés, seules sont prises en considération les décorations florales visibles de la voie publique. **La remise des prix s'effectuera lors de la cérémonie des vœux de la nouvelle année.**



La saison 2014 au camping municipal



Cette année, malgré une météo peu clémente, le camping municipal de Comps a connu une légère augmentation de sa fréquentation, notamment la première semaine d'août. Le samedi soir, un accueil des nouveaux arrivants permettaient de faire un tour de France avec les amis campeurs et bien sûr les habitués étaient au rendez-vous avec pour certains 25 ans de fidélité.

Il a fallu aussi manier la langue anglaise afin de communiquer avec des hôtes étrangers.

Le 9 août, une soirée paëlla organisée sous l'égide de l'Amicale Laïque a rassemblé l'ensemble des campeurs, mais également les Ancizoises et Ancizois qui avaient bien voulu venir partager ce moment de convivialité.

Au total, une cinquantaine de personnes réunies dans une ambiance amicale qui a fait dire à tous : **A L'ANNEE PROCHAINE !**

Retour sur la Fête Patronale 2014

La fête patronale des Ancizes-Comps se déroule tous les ans au cours du pont de l'Ascension selon un rituel bien établi depuis maintenant des décennies. L'édition 2014, qui a eu lieu du mercredi 28 mai au samedi 31 mai dernier, n'a pas failli à la tradition. Le mercredi soir, les festivités s'ouvraient avec une retraite aux flambeaux en musique animée par les musiciens de l'Union Musicale en Combrailles. Les habitants avaient rendez vous au stade pour un feu d'artifice haut en couleur pour un budget moindre que les années précédentes, offert par la municipalité. La soirée se poursuivait avec le premier bal organisé par les Conscrits.

Ces derniers ont déposé le lendemain matin, une gerbe aux Monuments aux Morts de Comps et des Ancizes, en présence du maire et des membres du Conseil municipal. L'après-midi, ils ont participé à l'animation de la fête en proposant un char sur le



thème des Etats-Unis. Les commerçants avaient joué le jeu côté décoration de leurs vitrines. Les forains et leurs attractions étaient présents pour la plus grande joie des enfants. Une banda sympathique animait les rues ainsi qu'un spectacle de basket acrobatique.

La Municipalité offrait un pot de l'amitié le jeudi soir. Un concours de pétanque était organisé le samedi

après-midi ainsi qu'une représentation théâtrale pour les plus jeunes. Le troisième bal des Conscrits clôturait ces journées festives.

Les fêtes patronales contemporaines n'ont plus rien à voir avec celles d'autrefois mais elles permettent aux habitants quelque soit leur âge de partager des moments de convivialité appréciés de tous.



Un bref rappel

Depuis la rentrée de septembre 2013, les temps d'activités périscolaires (TAP) sont mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. La classe se termine à 15h30 dans nos deux écoles communales les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi. De 15h30 à 16h30, la Commune des Ancizes-Comps propose aux enfants scolarisés, de la Petite Section au CM2, des activités de loisirs éducatifs fondées sur la découverte et l'initiation. **Ces temps d'activités proposés aux élèves sont gratuits pour les familles et non obligatoires.** La participation de l'enfant aux TAP est soumise à une inscription avec une fiche sanitaire. Un enfant non inscrit aux TAP peut décider de participer au cours de l'année scolaire mais il est impératif de faire une inscription en mairie.

Pour la partie financement, la communauté de communes Manzat Communauté s'est engagée à aider ses communes pour 2014-2015 dans la mise en place des TAP. Elle met à disposition des intervenants pour diverses activités via le pôle enfance-jeunesse et le centre aéré CLALAGE sous la houlette de **Julien Vasseur**. Le coût global de la réforme des rythmes scolaires est d'environ 101.000 euros pour Manzat Communauté pour l'ensemble des écoles. Une aide de l'Etat mise en place pour l'année scolaire 2013-2014 de cinquante euros par élève dans chaque commune, est reconduite en 2014-2015. Cette aide ne couvre pas toutes les dépenses liées aux TAP.



Sculpture à l'école élémentaire avec
Nathalie Laronde – Plasticienne

Suite à la hausse d'effectif lié à l'ouverture d'une classe, le nombre d'intervenants mis à disposition par Manzat Communauté n'est plus assez suffisant pour nos deux écoles communales. Les élus de la commission en charge des écoles ont fait le choix de recruter des intervenants supplémentaires. Un travail de fond a été mené pour le choix des intervenants en fonction des activités. **Les élus souhaitent que le contenu proposé aux enfants soit de qualité.** Les intervenants sont des professionnels rémunérés et qualifiés dans leur domaine.

Le coût global des TAP pour la commune des Ancizes-Comps sera en augmentation pour l'année scolaire 2014-2015. Il est à noter également que le coût de l'investissement en matériel divers (argile pour les sculptures, outils, peintures, papier, livres ...) est entièrement assumé la municipalité ou Manzat Communauté, la volonté des élus étant de proposer des TAP gratuits pour les familles.

Le panel des activités proposées aux enfants de l'école élémentaire est varié : volley, rugby, jeux collectifs et sportifs, tir à l'arc, mais aussi sculpture, arts plastiques, théâtre, contes, initiation à l'espagnol, musique, modélisme, cuisine, ateliers scientifiques. En maternelle, il a été décidé de ne pas multiplier les intervenants afin que les petits puissent garder leurs repères. A cette fin, le personnel communal ATSEM encadre aussi des groupes d'enfants par cycle. Les activités telles que des ateliers cuisine, jardinage, arts plastiques, bibliothèque, yoga sont privilégiées pour que les très jeunes écoliers puissent, eux aussi, profiter pleinement de cette nouvelle réforme.

Nous rappelons que les TAP ne donnent pas lieu à une évaluation des enfants et ne sont pas soumis à des objectifs précis dans les activités proposées.

Le premier cycle s'est achevé le 17 octobre 2014. Notre personnel ATSEM et l'ensemble des intervenants réalisent un excellent travail auprès des enfants qui sont très satisfaits et s'épanouissent au sein des activités. Le bilan de cette période est positif et nous tenons à remercier tous celles et ceux impliqués, pour leur réelle motivation source de réussite de ces TAP. Un diaporama a été réalisé par les élus à la demande de l'association des Parents d'Elèves pour une présentation à la soirée Halloween du 17 octobre 2014, les parents ont pu découvrir le contenu des TAP. D'autres actions (exposition, rencontres...) sont en cours de réflexion en terme de faisabilité.



Yoga à l'école maternelle

Zoom sur les écoles...

L'école constitue un lieu de connaissances. L'école élémentaire des Ancizes-Comps se veut aussi un lieu où l'innovation, la découverte ont su trouver leur place tout au long de l'année scolaire 2013-2014 et cet objectif est poursuivi pour 2014-2015.

Une école qui vit:

Dans chaque classe, les différentes notions conformes aux programmes en vigueur sont abordées de façon innovante. Les apprentissages pour le domaines des Sciences sont confortés grâce à un enseignement spécifique dispensé par l'école des Sciences de Châteauneuf Les Bains, pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2.

Pour que les enfants aient un accès égal à des enseignements de qualité dans le domaine musical et de l'éducation physique, la municipalité des Ancizes-Comps met à disposition des écoles maternelle et élémentaire deux intervenants spécifiques rémunérés par la Commune, pour un nombre d'heures fixé à l'année.

Une école qui s'ouvre:

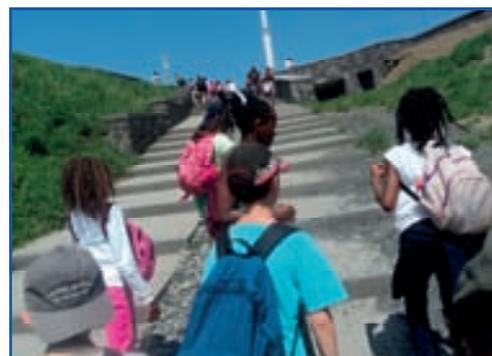
S'ouvrir vers le monde extérieur constitue un axe pluridisciplinaire primordial et porteur pour les enfants. Dans le cadre d'un projet de correspondance scolaire avec une classe du 12ième arrondissement de Paris, les enfants de CM1-CM2 ont pu échanger, durant l'année scolaire 2013-2014, avec les petits Parisiens, et comparer des milieux de vie différents (rural-urbain) mais aussi découvrir les différents sites de la Capitale. En effet, un voyage de trois jours a pu être organisé grâce à l'appui de notre municipalité, de Manzat Communauté, de L'Association des Parents d'Elèves, de l'Amicale Laïque, de l'OCCE (coopérative scolaire).



Notre-Dame de Paris

La correspondance scolaire signifie également réciprocité, c'est-à-dire accueil des élèves parisiens au sein de notre beau territoire durant trois jours, de faire la découverte des différents types de volcans, d'une visite au château de Murol. Le séjour s'est clôturé par un repas auvergnat à la cantine scolaire offert par la Municipalité.

(Propos recueillis auprès de M. Gilles Gomot directeur de l'école élémentaire)



Excursion au sommet du Puy-de-Dôme avec les jeunes correspondants parisiens en juin 2014

L'année scolaire 2014-2015 débute avec un effectif plus important d'enfants d'où l'ouverture d'une nouvelle classe. Le Conseil Municipal se réjouit de cette hausse. Des travaux d'aménagement de salles ont eu lieu durant l'été et se poursuivent, dans le but d'offrir un meilleur confort aux élèves et enseignants.

En dépit de nombreuses contraintes budgétaires, la somme allouée aux écoles a été largement maintenue et témoigne de la volonté de l'équipe municipale d'accompagner la scolarité pour tous les enfants avec une gratuité de services étendus à la garderie (matin et soir), aux TAP, aux transports scolaires, aux fournitures scolaires et livres. La qualité des services liés à l'enfance reste une priorité pour les élus.

Cette année, la commission des élus en charge des écoles a réalisé un livret d'accueil de l'élève qui a été distribué lors de la rentrée à chaque enfant des deux écoles.

A l'école maternelle:

Madame Martine Pereira, professeur des Ecoles et directrice a été mutée dans une autre école. Le poste de direction et d'enseignant est assuré depuis septembre 2014 par **Madame Véronique Monnet** que nous avons eu le plaisir d'accueillir début juillet 2014.

Place aux initiatives !

Un des membres du Conseil municipal a souhaité faire bénéficier à l'école maternelle d'un don en matière de papiers et classeurs, provenant d'une société qui souhaitait se séparer de ce type de matériel en bon état. Nous remercions toutes les personnes qui font preuve de générosité envers nos écoles par des dons lorsque l'occasion se présente.

Des gestes appréciables !

Union Musicale en Combrailles

Une nouvelle ère pour l'Union Musicale

L'Union Musicale en Combrailles est une association qui a vu le jour en 1937 sous l'impulsion de quelques musiciens passionnés et avec le concours des aciéries Aubert et Duval. Aujourd'hui, cette association regroupe trois entités : une école de musique, un orchestre d'harmonie, une chorale. Elle emploie une quinzaine de professeurs en instruments et solfège.

2014 est une année marquante pour l'association avec le déménagement dans la nouvelle Maison de la Musique située Rue de la Chartreuse, en septembre 2014. L'Union Musicale bénéficie ainsi, grâce à Manzat Communauté, d'un outil exceptionnel dédié à la pratique musi-



La Maison de La Musique - Rue de la Chartreuse

cale. L'aménagement de près de 650 m² de locaux répond aux normes acoustiques et d'accessibilité facilitant l'apprentissage de la musique pour toutes et tous dans des conditions optimales. Le détail du projet est visible sur le site de Manzat Communauté.

Mise en place d'un projet d'établissement

Les projets de l'Union Musicale en Combrailles UMC ne résident pas uniquement dans le changement de locaux. En effet, le directeur de l'école de musique, **Thierry Varion**, a suivi une formation tout au long de l'année 2013/2014 afin de mettre en place un projet d'établissement pour l'école. Il s'agit d'un état des lieux de l'école de musique qui reçoit chaque semaine 126 élèves et dont les cours sont dispensés par 14 professeurs diplômés. Le but de ce projet d'établissement est de programmer des objectifs de développement pour l'école de musique et la réalisation d'actions et de projets pour les territoires bénéficiant des services de l'Union Musicale. Rappelons que l'Union Musicale assure des cours pour des élèves provenant des Communautés de Communes de Manzat Communauté, Cœur de Combrailles, Pontaurum et Menat. Elle est présente également au niveau des Relais d'Assistantes Maternelles, de l'intervention en milieu scolaire et des TAP (Temps d'Activité Péri-éducatifs). Les activités de l'UMC permettent également d'assurer les cérémonies

officielles et autres animations de fêtes patronales ainsi qu'une programmation culturelles sur les territoires par le biais d'auditions et de concerts des ensembles de l'école, de la chorale et de l'orchestre d'harmonie.

Nouveauté pour la rentrée : une classe de Chant

Une classe de chant a été mise en place dès la rentrée de septembre. Avis donc aux chanteurs voulant se perfectionner et développer une technique vocale, cette classe de chant est ouverte aux enfants mais aussi aux adultes débutants ou confirmés et les cours seront dispensés par un professeur diplômé en chant nouvellement recruté. Les instruments dispensés par l'école sont : Basson, Batterie, Clarinette, Cor d'harmonie, Flûte traversière, Guitare, Percussions, Piano, Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba, formation musicale (solfège), Eveil Musical, ensembles musicaux.

Un challenge: mise en scène d'un Conte Musical

Les élèves de l'Union Musicale (petits et grands) et leurs professeurs mettent en scène depuis la rentrée de septembre 2014 un conte musical écrit par **Sophie Lannefranque** (artiste-écrivain conteuse des Combrailles). Le thème retenu est « La Sioule », pour en savoir plus, rendez-vous les 20 et 21 décembre 2014 à la salle des fêtes de Saint Georges-de-Mons pour les représentations.

Pour suivre l'actualité de l'association, un site internet est à disposition des internautes:

www.unionmusicale.com



L'Orchestre Junior dirigé par Vincent Bellier

Direction école de musique: **Thierry VARION**

Président: **Nicolas ROUGIER**

Rue de la Chartreuse

63770 LES Ancizes-Comps

04 73 86 74 75

Comité des Fêtes de Comps

La 6^{ème} édition de la COMPS'ETITION a lancé, de la meilleure manière, la « Fêtes de COMPS » les 5 et 6 juillet dernier.

Une course à pied organisée par le Comité des Fêtes de COMPS réussit le pari de proposer, sur la commune, une animation sportive éclectique en 2 parties:

- * Une première familiale, puisque les deux courses enfants (GRATUITES) offrent leurs lots de rires, friandises et médailles.
- * Une deuxième, plus sportive, avec deux belles épreuves (5 et 10 Km) permettant aux coureurs de tout niveau, de côtoyer des grands noms de la course à pied, sur un parcours agréable, encadrée par de nombreux bénévoles.

Le tout se déroule dans la bonne humeur et la convivialité, véritable leitmotiv des organisateurs!

Feu d'artifice devant l'église, marches pédestres pour (re) découvrir de magnifiques panoramas, repas champêtre et autres animations, ont rythmés ce beau week-end festif pendant lequel les habitants, sportifs amoureux de la course à pied et marcheurs, badauds, mais aussi touristes, partagent de bons moments de détente.

Site internet www.comps63



VIVE
LA COMPS'Etition



Communiqué du Foyer Rural

Le Foyer Rural, frappé par la subite et cruelle disparition de Jean-Pierre Eyraud qui était une cheville ouvrière essentielle de ses Diacomédies, n'a pu présenter comme prévu, en juillet 2014, "Liberté, Amour et Belle Epoque".

Par respect pour le travail déjà consenti par tous les bénévoles et en particulier celui de Jean-Pierre sur la partie diaporama, le collectif d'organisation a décidé de programmer à nouveau ce spectacle du 26 juin au 4 juillet 2015.

Les participants ont, dans l'immense majorité, accepté de reconduire leurs engagements mais quelques-uns, pris par des obligations nouvelles ne le pourront pas. C'est pourquoi toutes les bonnes volontés peuvent dès lors se manifester. Nous aurons besoin notamment de jeunes hommes, de jeunes filles et d'enfants pour de courts rôles ou de la figuration mais aussi de techniciens, de bricoleurs et de petites mains.

Foyer Rural

Contact : Christian Rossignol 06 87 14 03 02



Ecole de Rugby

DROP63 est un regroupement formateur pour les clubs de rugby.

Chaque classe d'âge s'inscrit dans une pédagogie dont les règles générales sont :

- La motivation des pratiquants et le plaisir de jouer au rugby
- Un apprentissage progressif et significatif à travers un plan de formation cohérent
- Une répétition suffisante pour garantir la mémorisation
- L'apprentissage des gestes justes pour garantir la sécurité



Présentation DROP 63

Présidents des Clubs du regroupement :

CRANCIZES COMPS : Laurent BOURDUGE / Yannick ROSSIGNOL

CS MANZAT : Michel MAZERON

AS PULVERIERES : David BARBECOT

RC CHARBONNIERS PAUGNAT : David GIRAUD

Correspondants DROP 63 :

CRAC / Fabrice LASCIOUVE (06 80 13 86 63)
CSM / Gaëlle CANNARD (06 89 21 79 32)
RCCP / Sylvie RECHOU (06 23 55 06 31)
ASP / Pascal VOYER (06 86 45 40 22)



Contact : ecolerugbydrop63@gmail.com

<https://sites.google.com/site/ecolederugbydrop63>

Pour la majorité des joueurs issus de notre école de Rugby qui joueront en cadets et en juniors au club, un soin particulier est apporté pour faciliter la transition vers le rugby de compétition.

Lucas ALVES, Nathan BALLOT, Lilou BARBARIN, Julian BASTER, Alexandre BASTERRE, Théo BOYER, Emilien BREROT, Anton CHAUMEIX, Bastien COGNERAS, Jean loup DEGIRONDE, Théo DE OLIVEIRA, Joan DESOEUVRES, Siméon FERRY, Tom GARRACHON, Léo GENILLIER, Matéo GOUTHROT DURAND, Lucas LASCIOUVE, Mathias LASCIOUVE, Lucas LHOMET, Léon MASSON, Axel MATHIEU, Billal RAMOUZ, Salim RAMOUZ, Camille RAOUX, Léa RAOUX, Léa ROSSE, Valentin ROY, Maxence SANNE, Gatien SORBIAN

| Equipe | Année |
|--------|--|
| -6 | 2009 |
| -8 | 2007-2008 |
| -10 | 2005-2006 |
| -12 | 2003-2004 |
| -14 | 2001-2002 |
| -16 | 1999-2000 |
| -18 | 1997-1998 (1996 du 01/09 au 31/12) |

29 joueurs des Ancizes-Comps
participent à la saison 2014/2015



Ecole de Rugby labellisée FFR

INFORMATIONS PRATIQUES

Entraînements les mercredi de 17h à 19h
Les Ancizes (horaire d'été)
Manzat (horaire d'hiver)

1 Tournoi par mois
10 Educateurs diplômés

Club « Le Palet Ancizois »

« **Le Palet Ancizois** » club de pétanque et de jeu provençal, a vu le jour voici déjà deux ans en août 2012 aux Ancizes-Comps.

Le Club compte actuellement 48 licenciés, ce qui permet de composer des équipes masculines et une équipe féminine lors des compétitions.

Engagés dans des manifestations sportives telles que « Le Championnat des Clubs » et « La Coupe de France », les membres du Club organisent également des concours officiels et des concours ouverts à tous.

En outre, le Club fait le déplacement, depuis sa création, au « Mondial de Millau » pour y participer.

Club convivial, c'est avec plaisir que nous accueillons toute nouvelle personne passionnée par ce sport.



Renseignements et contact:

DA COSTA Christophe

06 69 01 89 10

<http://lepaletancizois.e-monsite.com/>

Du très haut niveau au Volley



La présidente **Karine Masson** affiche une réelle satisfaction au moment du bilan sportif de la saison 2013-2014. L'école de volley de l'**USGA** est fière des excellents résultats de ses jeunes licenciés.

Les moins de 10 ans ont appris à s'approprier la lecture de trajectoire de balles et la vision du jeu adverse en 1 contre 1 en prim'volley. Cette approche du jeu prépare de façon très ludique les plus jeunes aux techniques du volley à plusieurs.

L'an passé, les benjamins après avoir longtemps dominé les tournois en 3 contre 3 mixtes, ont fini vice-champions d'Auvergne. Deux joueurs ont été repérés par la Ligue d'Auvergne de Volley pour représenter le Puy-de-Dôme aux mini-volleyades:

Eloïse Luserga et **Nicolas Percelay** ont donc défendu les couleurs de notre département dans les phases qualificatives féminines et masculines du championnat de France.

Les minimes qui évoluent en 4 contre 4 mixtes, ont durement bataillé la saison dernière avec les 15 autres formations de la région en déployant un volley de très bon niveau. Avec la disqualification de 2 équipes qui jouaient avec des volleyeurs cadets, les jeunes des Ancizes ont remporté le championnat d'Auvergne, avec le renfort de 2 joueurs benjamins surclassés.

Les adultes féminines ont terminé l'année en milieu de tableau et jouent en pré-nationale cette nouvelle saison. Les séniors filles intègrent dans leur équipe **Elisa Vignoud** qui rentre

cette année au pôle espoir de volley au lycée d'Issoire.

D'autre part, le club accueille un grand nom du volley comme entraîneur pour l'équipe féminine adulte et pour les enfants: **Andjei Dulski**.

Ce polonais bien connu au niveau international dans le milieu du volley peut se vanter d'un énorme palmarès : coach de Riom avec qui les pros ont remporté la Coupe de France, et furent vice-championnes de France et d'Europe; coach de Clamart et du Racing Club de France terminant plusieurs fois champion et coach de Saint-Chamond en nationale 2. Andjei va permettre aux jeunes d'acquérir des bases techniques et de progresser. Il souhaite fortement s'impliquer dans la vie locale au travers des écoles et des activités périscolaires afin de faire découvrir le volley aux jeunes des Combrailles.

Les entraînements ont lieu à Saint-Georges de Mons le mercredi de 14h à 15h30 pour les 6 à 9 ans et de 15h30 à 17h pour les 10 à 14 ans. Les plus de 14 ans s'entraînent au gymnase du collège des Ancizes le vendredi de 18 à 20h.

Les adultes hommes et femmes qui le souhaitent, peuvent venir taper le ballon de façon amicale au gymnase du collège des Ancizes le vendredi de 18 à 20h avec l'équipe "compét libre".

Sioule&Patrimoine



SIOULE ET PATRIMOINE a été créée en 1992 par **Robert COMBES**.

L'association a pour objectifs de valoriser le patrimoine naturel et architectural de la vallée de la Sioule. Elle édite un bulletin semestriel « *l'écho de la vallée* » véritable lien entre les passionnés de cette magnifique vallée, par ailleurs trop peu connue.

Elle a fait de la sauvegarde du viaduc des Fades son objectif principal. C'est d'ailleurs **SIOULE ET PATRIMOINE** qui est à l'origine du centenaire du viaduc des Fades en 2009.

Depuis mars dernier, l'association a décidé de porter le projet appelé :

PICCO Projet d'Intérêt Collectif en **CO**mbrailles.

Ce projet, visant à créer une dynamique touristique autour de viaduc, a été présenté par **Laurent CHEVALET**, son nouveau président, à l'ensemble des acteurs, politiques, institutionnels et industriels de la région.

L'intérêt suscité par ces présentations, laisse augurer d'une bonne sensibilisation des partenaires à la sauvegarde de l'ouvrage. Enfin, **SIOULE ET PATRIMOINE** a décidé de communiquer largement sur son action. Outre le site internet, l'association a créé un compte FACEBOOK qui rencontre un succès grandissant.

Vous pouvez rejoindre **SIOULE ET PATRIMOINE** en devenant adhérent et ainsi participer concrètement à son action.

site internet:

<http://viaduc.fades.free.fr/sioule&patrimoine/>

Compte facebook:



Matinée Débroussaillage – 5 juillet 2014 Saint Gervais d'Auvergne



Interview Laurent Chevalet (Président Sioule&Patrimoine)

DON DU SANG



Le mardi 3 juin 2014 avait lieu une collecte de sang sur la commune des Ancizes-Comps.

L'Etablissement Français du Sang a dénombré pas moins de 61 personnes venues donner leur sang ce jour-là dont un nouveau donneur.

La réussite de cette collecte repose sur la forte implication et le travail mené par les bénévoles locaux qu'il faut saluer et remercier.

Prochaine collecte le 5 décembre 2014 de 16h à 19h au Foyer Rural

JUMELAGE Les Ancizes-Comps / Sinzing / San Mateo de Gallego

Les communes des Ancizes-Comps et de Saint-Georges de Mons entretiennent déjà depuis plusieurs années, de solides relations avec leurs communes jumelles: **Sinzing** en Allemagne et **San Mateo de Gallego** en Espagne.

A l'occasion du week-end de l'ascension, les élèves de 5ième du collège se sont rendus à San Mateo et ont été accueillis chaleureusement au sein des familles espagnoles. Ils ont alors découvert la culture espagnole et visité entre autre le château de Loarre. Cet échange, riche en symboles et garant de la continuité dans les relations que nous entretenons avec nos homologues espagnols, fut pour certains collégiens l'occasion du premier voyage à l'étranger. Un grand merci aux membres organisateurs du Comité de Jumelage! A la fin du mois de juin 2014, s'est déroulée à Sinzing en Allemagne, une semaine culturelle, dédiée aux artistes et créa-

teurs des communes jumelées qui ont ainsi exposé leurs œuvres. Cette manifestation a permis une nouvelle fois de réunir Espagnols, Allemands et Français. La municipalité et le Comité de Jumelage allemand avait souhaité organiser ce moment convivial afin de célébrer le 25ième anniversaire du premier contact avec notre commune.

Comme chaque été, lors de nos rencontres annuelles, le pays organisateur nous propose un programme de découvertes, animations et festivités toujours agréable. Cette année, du 18 août au 24 août, ce fut au tour des habitants de San Mateo de Gallego d'accueillir cinquante-cinq adhérents du comité de jumelage Les Ancizes-Comps/Saint-Georges de Mons ainsi qu'une vingtaine d'amis de Sinzing. Les jeunes, très nombreux, étaient encadrés pour les 13-16 ans par le Clalage et pour les 17-25 ans par un membre du Comité de jumelage.

Au programme: excursions culturelles, activités sportives et temps libre partagés avec les hôtes. Une semaine placée sous le signe de l'amitié sous le soleil Aragonais, qui témoigne une nouvelle fois des relations fraternelles qui se tissent lors des échanges de jumelage.

Le rendez-vous a été pris pour l'année prochaine, à Sinzing, pour célébrer les 20 ans des accords du jumelage franco-allemand.

Renseignements et contact :
Alain Cornardeau

06 50 43 38 01



Soirée officielle à San Mateo de Gallego - 22 août 2014

INFOS HABITAT-ENERGIE



ADIL 63

Pour toutes vos questions en matière d'habitat, de projet immobilier, de travaux de rénovation énergétique, et/ou d'amélioration, de vente ou location de logement, dans l'individuel ou la copropriété:

demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Renseignements : par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand), ou encore par le **Point Visio public** installé dans votre communauté de communes. **Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.**

Des **permanences juridiques** sont assurées dans plusieurs villes du département dont une à :

• **RIOM** : Mairie annexe - 5 mail Jost Pasquier - Tél. 04 73 33 71 18

Les 1er et 3e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h.

Contactez le guichet unique, neutre et indépendant de l'ADIL 63

Espace INFO ÉNERGIE
Maison de l'Habitat à Clermont-Ferrand

ADIL 63 / Espace INFO → ÉNERGIE

129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 42 30 75

Fax : 04 73 42 30 78

contact@adil63.org

Site : www.adil63.org



Vos élus présents à Manzat Communauté

Didier MANUBY Vice-président membre du Bureau et Vice-président du CIAS de Manzat Communauté

Les délégués communautaires:

Isabelle MEGE, **Laurent MAZERON**, **Raquel FERREIRA**,
Jacqueline LONCHAMBON

Les conseillers municipaux de chaque commune de Manzat Communauté peuvent aussi être membres des commissions de travail de Manzat Communauté.

Commission " Cadre de vie, vie associative et événementielle"

Corine LOBJOIS

Commission « Développement économique, tourisme et accueil des nouveaux arrivants »

Didier MANUBY, **Thierry MEUNIER**, **José DE JESUS**

Commission "Enfance Jeunesse"

Isabelle MEGE, **Alexis ROSSIGNOL**

Commission "Culture"

Isabelle MEGE, **Alexis ROSSIGNOL**

Commission "Sports"

Jérôme BARBARIN, **Fernand ANTUNES**

Commission "Communication"

Annie GARRACHON, **Mounia BOUCETTA**

Commission des Finances

Didier MANUBY, **Isabelle MEGE**

Commission "Agriculture"

Raquel FERREIRA, **Laurent MAZERON**

Commission Plan Local de l'habitat et urbanisme

Didier MANUBY, **Isabelle MEGE**

Commission d'élaboration d'un schéma de mutualisation

Didier MANUBY, **Isabelle MEGE**



Plusieurs projets portés par Manzat Communauté et situés sur notre commune ont vu leur aboutissement au cours de ces derniers mois.

Ainsi, la *Maison de la Musique* (anciennement la Maison Batisse) qui était en travaux depuis plusieurs années a enfin ouvert ses portes à l'association « Union Musicale en Combrailles » en septembre 2014. Ce bâtiment aux normes en matière d'accueil des personnes à mobilité réduite magnifique permettra de promouvoir l'apprentissage de la musique pour tous dans un environnement de qualité sur le territoire de Manzat Communauté.

Le cinéma « *La Viouze* » a lui aussi profité d'une cure de jouvence avec une réfection de la toiture, des sanitaires, d'importantes mises aux normes, des aménagements intérieurs et le ravalement de la façade. Ces travaux contribuent à l'essor de notre cinéma dont la notoriété ne cesse de grandir. Il accueille désormais tous les cinéphiles dans un cadre encore plus agréable.

Enfin, dans les années à venir, d'autres projets soutenus par Manzat Communauté devraient voir le jour sur notre commune.

La restructuration et la modernisation de l'EHPAD (Etablissement pour Personnes Agées Dépendantes) est à l'étude. Une extension de l'offre actuelle pourrait être envisagée avec la création d'un pôle social avec des services annexes tels que de l'accueil de jour, de l'hébergement temporaire, un PASA Pôle d'Activités et de Soins Adaptés. Ces nouveaux services seraient une réponse aux problématiques engendrées par la perte d'autonomie des populations amenées à vieillir sur notre territoire. Une unité « Alzheimer » ferait partie des réflexions qui vont être engagées sur le projet autour de l'EHPAD.

Notre personnel communal a réalisé des travaux d'aménagement aux abords de la Maison de la Musique, Rue de la Chartreuse pour le compte de Manzat Communauté. De la terre végétale a été rapportée pour permettre l'engazonnement. Des bordures ont été implantées afin de délimiter proprement les trottoirs. Des chemins d'accès ont été créés pour faciliter l'accès au bâtiment. Il est important de donner une image positive des infrastructures situées sur notre commune.

Naissances, mariages et décès de 2013 jusqu'à ce jour

Ils sont arrivés:



GARITTE Kylan 04/02/2013,

COUTAREL Louise 05/05/2013,

FOURNIER Sacha 16/07/2013

JASSE Inaya 17/04/2013, MAY Lohann 01/11/2013, PICOT Arthur 16/12/2013

MIGNARD Manech 12/01/2014, ROSSIGNOL Alban 01/02/2014, DA CUNHA Chloé 24/03/2014

CLEMENT Louka 08/05/2014, RANC Enzo 11/06/2014, BLAL Hanna 28/06/2014

THOMINE Shanna 10/07/2014, FLEURY Kelly 12/07/2014, BOUCETTA Hiba 08/08/2014

ELIAS VANDERSMISSEN Éléanore 15/08/2014, MOREAUX Éthan 25/08/2014, FOURNIER Maël 29/08/2014

CUBIZOLLES Erwan 08/09/2014, BOUSSION Esteban 14/09/2014

Ils se sont unis:

ROTH Isabelle & MONÉDIÈRE Franck 06/07/2013

COLLACHOT Nadine & GUIMARD Christian 06/07/2013

DUMONTAUD Marielle & GLAISE Jérôme 27/07/2013

TAILLANDIER Virginie & TOUJAR Habib 17/08/2013

DUPRAT Alexandra & CUBIZOLLES Julien 24/08/2013

FRANCISCO Charlotte & DE ARAUJO ALVES Marc 28/06/2014

WANNEPAIN Sophie & LEGENTIL Elisabeth 17/05/2014

MBOUMBA MOUANDA Michelle & DIDIER Daniel 14/06/2014

BUSQUET Carine & DUGOURD Etienne 09/08/2014



Ils nous ont quittés:

ANDRET Christiane 05/01/2013, BUENDIA José Maria 08/02/2013, GROSJEAN Madeleine 19/02/2013, MAZERON Micheline 26/03/2013, PINET Yvette 08/05/2013,

TRINCARD Franck 20/05/2013, RAY Marie-Louise 25/05/2013, LEVEAU Jean 22/06/2013,

ROUGER Anna 17/07/2013, GARNABEDIAN Joannès 30/07/2013, PHELUT René 09/08/2013,

WILLART Christophe 18/08/2013, CHAANANE Youssef 21/09/2013, LANNAREIX Jacques 11/10/2013,

BASTERRE Paulette 11/10/2013, CHEFDEVILLE Clémence 30/10/2013, MEYRONNE Georges 20/12/2013,

DOUSSET André 06/01/2014, KIEFFER Maurice 06/01/2014, FOURNIER Maurice 07/03/2014,

DA SILVA Maria 11/03/2014, ROBASTON Jean-Claude 28/03/2014, GIGNOUX Justine 28/03/2014,

GARACHON Paule 18/04/2014, EYRAUD Jean-Pierre 14/05/2014, MACHEBOEUF Paulette 02/06/2014,

JEBLAOUI Sloan 21/06/2014, JOUBERTON Marie 02/07/2014, COURTHIAS Régis 05/07/2014,

BONJEAN Augustine 13/07/2014, PECOUL Adèle 23/07/2014, CHALVET Christiane 28/08/2014,

CLERET Andrée 17/10/2014, GALVAING Marie 18/10/2014





LES ACTUS du SITE INTERNET
<http://www.ancizes-comps.eu/>
 Sur le site internet de la mairie,
 vous accéderez aux principales
 infos suivantes:

- ◆ Les démarches relatives à l'état civil
- ◆ La vie du Conseil Municipal
- ◆ Les écoles, l'enfance, la jeunesse
- ◆ L'agenda des manifestations locales
- ◆ Les numéros utiles: médical, paramédical, services publics, commerces
- ◆ Le programme du cinéma La Viouze
- ◆ Les horaires d'ouverture de la piscine et de la médiathèque à Manzat
- ◆ Les infos relatives à la Communauté de Communes: services d'aides à domicile, CIAS, EHPAD ...

Connectez vous nombreux!

(dates recensées en mairie lors de l'édition du bulletin municipal)



29/11/2014
Bal des Conscrits
 au Foyer Rural

5/12/2014
Don du Sang - EFS
 de 16h00 à 19h00 au Foyer Rural

7/12/2014
Thé Dansant de la FNACA au Foyer Rural en après-midi

13/12/2014
Marché de Noël organisé par « Voir et Savoir » à partir de 9h00 au Foyer Rural

24/01/2015
Loto de l'association des Parents d'Elèves au Foyer Rural

31/01/2015, 1/02/2015 Soirées Cabaret de la troupe
6/02/2015, 7/02/2015 du Foyer Rural

8/02/2015
Thé dansant du Club ARA au Foyer Rural en après-midi

14/02/2015
Belote du Comité des Fêtes de Comps à la salle de Comps

21/02/2015
Bal de l'Amicale des joueurs de Rugby au Foyer Rural

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2014



Les coordonnées Mairie utiles:
 Avenue du Plan d'Eau
 63770 Les Ancizes-Comps

Accueil du lundi au vendredi :
 De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
 Le samedi de 10h00 à 12h00

Téléphone : 04 73 86 80 14
 Courriel : mairie.ancizes@wanadoo.fr
 Site internet de la commune :